



SYNDICAT DES EAUX DES ROCAILLES ET DE BELLECOMBE
85, route de Serry
ZA de Findrol
74250 FILLINGES

PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 10 MAI 2023 A ONNION

L'an deux mille vingt-trois, le dix mai à 19 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente d'Onnion sous la présidence de Monsieur Luc PATOIS.

Date de convocation du Comité : 03 mai 2023

Délégués titulaires en exercice : 30

Délégués titulaires présents : 19

Délégués suppléants remplaçants présents : 5

Délégués présents : 24

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : 1

Délégués présents ou ayant donné pouvoir : 25

Délégués titulaires absents non remplacés : 5

Secrétaire élu : Michel BERTHET

Présents : Sarah BARBIER, Denis DUPANLOUP, Jacky GAVARD, Régis LAMURE, Lucas PUGIN, Bruno THABUIS, Régine REMILLON, Jean-Paul COSTAZ, Patrick GAVARD, Stéphane NOVEL, Pierre CHAUTEMPS, Thibaud MEYNET, Marcel JULIENNE, Gilles BERLIER, René DECARROUX, Frédéric MARMOUX, Michel BERTHET, Allain BERTHIER, Bruno FOREL, Gérard MILESI, Jean-Baptiste MOLLIAT, Luc PATOIS, Daniel REVUZ, Antoine VALENTIN

Dépôt de pouvoirs : Gianni GUERINI à Lucas PUGIN

Absents :

Excusés : Aline WATT CHEVALLIER,

Non excusés : Gilles VANDERMARLIERE, François FILET, Barthelemy GONZALEZ RODRIGUEZ, Arnaud LAYAT

Heure d'ouverture de séance : 19H35

Heure de clôture de séance : 20H43

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

1. Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 12 avril 2023
2. Informations sur les décisions prises par le Président en vertu des pouvoirs délégués
3. Prochaine réunion
4. RPQS Eau Potable
5. Marché public de travaux eau et assainissement programme 2023 n°2023MAPA06
- Autorisation à signer
6. Accord-cadre à bons de commandes de curage n°2023A0004 – Autorisation à signer
7. Convention de groupement de commandes – Schéma directeur d'assainissement

8. Questions diverses
9. Informations diverses

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES

Délibération n° D23_05_10_43

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 12 AVRIL 2023

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du Comité syndical réuni le 12 avril 2023 à Arbusigny

Délibération n° D23_05_10_44

OBJET : PROCHAINE REUNION

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE :

DE FIXER la prochaine réunion à Villard, le 14 juin 2023.

Délibération n° D23_05_10_45

OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE D'EAU POTABLE

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE :

D'APPOUVER le rapport annuel sur le prix et la qualité et du service d'eau potable relatif à l'exercice 2022 suivi en régie sur 28 communes,

DE TRANSMETTRE ce rapport aux collectivités adhérentes au Syndicat.

Délibération n° D23_05_10_46

OBJET : MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX EAU ET ASSAINISSEMENT – PROGRAMME 2023 N°2023MAPA06 – AUTORISATION A SIGNER

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE :

D'ATTRIBUER les marchés publics de travaux mentionnés ci-dessus aux entreprises économiquement les plus avantageuses, aux conditions financières évoquées,

D'AUTORISER le Président à signer :

- Les marchés publics de travaux mentionnés ci-dessus, aux conditions financières évoquées,
- Tout document relatif à l'attribution de ces marchés publics de travaux,

D'AUTORISER le Président à effectuer toutes les formalités nécessaires pour l'application de cette décision.

Délibération n° D23_05_10_47

**OBJET : ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE DE CURAGE
N°2023A0004 – AUTORISATION A SIGNER**

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE :

D'AUTORISER le Président à signer :

- Les accords-cadres de curage mentionnés ci-dessus,
- Tout document relatif à l'attribution des accords-cadres,

D'AUTORISER le Président à effectuer toutes les formalités nécessaires pour l'application de cette décision.

Délibération n° D23_05_10_48

**OBJET : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES – SCHEMA
DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT**

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE :

D'AUTORISER le Président à signer la convention annexée à la présente délibération, en précisant bien que le SRB ne participera financièrement qu'à la mise en commun des données collectées ainsi qu'à leur interprétation. Il ne participera donc qu'aux frais d'une partie de la Phase 4 et de la Phase 5 de l'étude.

DE DESIGNER un titulaire et un suppléant pour représenter le Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe à la commission d'appel d'offres ad'hoc comme suit :

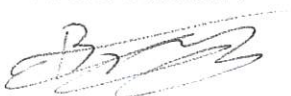
Titulaire : Luc PATOIS

Suppléant : Antoine VALENTIN

D'AUTORISER le Président à procéder à toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

SIGNATURES DU PROCES-VERBAL

Le Secrétaire de Séance
Michel BERTHET



Le Président du Syndicat
Luc PATOIS

